

N° 0916 /MNETFP/DRH/SDPES

21 AVR 2017

Abidjan, le

Le Directeur  
à  
Messdames et Messieurs les Directeurs  
Régionaux et Départementaux  
(Pour information)  
Et à Messdames et Messieurs les Chefs  
d'Etablissement  
(Pour exécution)

**Objet :** Affectation des enseignants  
issus de l'INSAAC

Mesdames et Messieurs,

Je vous informe que des nouveaux enseignants issus de l'INSAAC ont été mis à  
notre disposition pour affectation.

Ainsi 52 enseignants d'Arts Plastiques et d'Education Musicale ont été affectés  
dans vos différentes structures au titre de l'année scolaire 2016/2017 par décision  
n°0440/MNETFP/DRH/SDPES du 13 avril 2017.

A cet effet et conformément à la nouvelle procédure d'établissement des  
certificats de première prise de service, il revient dorénavant aux Chefs  
d'établissement de valider la prise de service de leurs agents dans leurs espaces  
SIGFAE. Cette validation générera lesdits certificats sur l'espace du Directeur des  
Ressources Humaines qui les imprimera et les mettra à la disposition des  
concernés. Les Chefs d'établissement devront signer une copie de l'attestation de  
présence au poste à double signature que les agents joindront à leur dossier de  
carrière à déposer à la Direction des Ressources Humaines.

Par ailleurs, vous voudriez bien communiquer aux intéressés la liste des pièces  
à fournir que vous avez déjà reçue depuis le mois de novembre 2016.

Je sais compter sur vous pour l'exécution de ces instructions.

